Motion présentée au Conseil d'Administration du Lycée Léonard de Vinci de Saint Germain en Laye du mardi 07 février 2023

DOTATION HORAIRE GLOBALE

Le Conseil d'Administration du Lycée Léonard de Vinci doit se prononcer sur la répartition de la dotation horaire globale allouée à l'établissement pour l'année scolaire 2023-2024. Nous soulignons cette année encore l'investissement et l'écoute attentive de notre direction aux besoins exprimés par les équipes, et la qualité des échanges au sein du conseil pédagogique et de la commission permanente.

En dépit de cela, la dotation attribuée à notre établissement pour la rentrée 2023, en forte baisse depuis plusieurs années, ne nous permet d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage possibles à nos élèves et entraînera une dégradation inédite de leurs conditions d'apprentissage.

Nous constatons une baisse de notre dotation horaire globale par rapport à celle avec laquelle l'établissement a fonctionné durant l'année 2022-2023. En septembre 2022, nous avons accueilli 23 élèves de plus que ce que prévoyait la Direction Académique soit 729 élèves. Notre établissement a donc profité à la rentrée d'un abondement de dotation de quinze d'heures, portant notre DGH à 1462 heures au lieu des 1447 heures initialement prévues. Cet abondement a permis, entre autres, de financer des groupes d'enseignement de spécialité de Première Générale supplémentaires[1].

Notre lycée avait également bénéficié pour l'année 2022-2023 d'une dotation exceptionnelle de 70 heures dans le cadre du dispositif 'Je Réussis au Lycée'. Cette dotation qui visait à mettre en place des dispositifs de remédiation suite à deux années scolaires fortement perturbées par la crise du Coronavirus, n'est pas reconduite.

Nous sommes également impactés par le fait que nous n'aurons pas l'an prochain d'apprentis en seconde année de BTS CRSA, ce qui nous fait perdre les heures financées par le CFA Académique.

Enfin, nous avions reçu une demi-IMP de plus que la dotation prévue, qu'il n'est pas prévu de nous accorder à la rentrée prochaine.

Notre dotation prévisionnelle pour la rentrée, de 12,5 IMP et 1454 heures d'enseignement - donc en baisse de 7 heures par rapport à celle que nous avons effectivement eue cette année, alors que nos effectifs seront en hausse. Jusqu'à présent, des effectifs raisonnables dans tous nos classes de Terminale nous permettaient de préparer nos élèves au baccalauréat dans d'excellentes conditions. L'an prochain, les conditions d'apprentissage seront particulièrement dégradées en Terminale Générale et STI2D. Ceci s'explique par la fermeture d'une demie-division de Terminale STI2D et décidée par la Direction Académique, et par la montée pédagogique des élèves de Première Générale et STI2D qui atteignent toutes cette année le maximum de leur capacité d'accueil.

---

1 Effectif prévisionnel rentrée 2022 : 706 élèves — Dotation prévisionnelle rentrée 2022 : 1447,34 heures
Effectif constaté rentrée 2022 : 729 élèves — Dotation constatée rentrée 2022 : 1462,34 heures
Effectif prévisionnel rentrée 2023 : 736 élèves — Dotation prévisionnelle rentrée 2023 : 1454,86 heures

Malgré un travail important réalisée par des équipes soudées et soucieuses de rechercher des solutions pour toutes les disciplines, avec le soutien de notre Direction, force est de constater que le nombre d'heures allouées ne peut permettre de parvenir à une répartition satisfaisante. Nous regrettons avoir dû, faute de temps, nous concerter et prendre des décisions dans une forme d'urgence qui ne permet pas le recul suffisant pour mener une réflexion pédagogique de qualité. Certains choix effectués ont nécessité de longues concertations, pour aboutir à des solutions qui ne sont pas pleinement satisfaisantes, voire relèvent du bricolage. D'autres conduisent à renoncer à des dédoublements pourtant indispensables, à des dispositifs auxquels les enseignants étaient attachés, ou réduisent la qualité et la diversité de notre offre de formation.

Si le montant de la DGH qui nous a été accordée devait rester le même, et selon la proposition de répartition présentée à ce Conseil d'Administration :

- en classe de Seconde Générale et Technologique : aucun dédoublement ne serait mis en place en Espagnol, en Histoire Géographie et Éducation Morale et Civique, Sciences Économiques et Sociales, et SNT
- la qualité de l'offre d'options proposée à nos élèves de Seconde, permettant de rendre notre établissement attractif, de favoriser une meilleure orientation en leur faisant découvrir dès la Seconde certains enseignements de Première.De plus l'option Biotechnologies ne serait enseignée qu'une partie de l'année scolaire, réduisant le temps d'enseignement proposé aux élèves.
- en Première et Terminale Générale aucun groupe de Français, Anglais, Espagnol, Histoire Géographie, Éducation Morale et Civique et Philosophie n'est financé
- en Première STI2D aucun groupe de Lettres Modernes, Espagnol, Histoire Géographie, Éducation Morale et Civique n'est financé.
- en Terminale STI2D, nous ne pouvons mettre en place des groupes en Philosophie, Lettres Modernes, Anglais, Espagnol, Histoire Géographie, Éducation Morale et Civique

la co-animation en Physique-Chimie / Mathématique en Première STI2D ne pourra être mise en œuvre

- un groupe d'enseignement de spécificité de Terminale STI2D sur les 5 groupes existants cette année serait supprimé

Enfin, nous sentons des menaces peser sur nos options, la diversité des enseignements de spécialité de Première et de Terminale Générale que nous proposons à nos élèves qui sont déjà pénalisés par notre impossibilité de leur proposer un sixième enseignement de spécialité, restreignant notre offre de formation par rapport à d'autres établissements de plus grande taille que le nôtre.

Dans le contexte Saint-Germanois de concurrence avec d'autres lycées publics jugés plus attractifs, et avec l'enseignement privé, le Lycée Léonard de Vinci a longtemps été perçu comme un établissement où le taux d'encadrement plus favorable qu'ailleurs et l'implication des équipes dans l'accompagnement des élèves étaient de véritables atouts favorisant leur réussite. Cela n'est plus le cas actuellement. La capacité d'accueil maximale de 32 élèves est désormais atteinte dans toutes nos classes de Seconde et de Première STI2D. Si nous conservons quelques places vacantes dans nos autres classes, cela nous permet d'intégrer en cours d'année des élèves venant de l'UPE2A ou de la classe MODAC et d'accueillir chaque année après la rentrée, des élèves sans affectation ou des redoublants de Terminale, qui seraient sans cela privés de scolarité.

Bien que nous ne bénéficions pas de conditions aussi favorables qu'il y a quelques années, nous continuons à porter les mêmes ambitions pour nos élèves que celles auxquelles peuvent aspirer les lycéens des établissements voisins, et à vouloir les accompagner au mieux dans leur réussite quelles que soient les difficultés qu'ils rencontrent. Les moyens qu'il est prévu de nous allouer pour la rentrée 2023, en dégradant de manière inédite nos conditions d'enseignements, mettent à mal le projet que nous portons pour notre lycée, et suscitent chez nous incompréhension, désarroi et découragement.

Nous ne pouvons envisager la rentrée 2023 dans de telles conditions. C'est pourquoi nous demandons un abondement de notre DGH de 42 heures pour :

- financer des groupes à effectifs réduits dans les classes chargées : Français en (4 h), en Anglais (4 h), Espagnol (4 h), Éducation Morale et Civique (4h), soit un total de 16h heures
- conserver 2,5 divisions de Terminale STI2D et cinq groupes d'enseignement de spécificité (22 h) de préserver des effectifs permettant de meilleurs conditions d'apprentissage, une offre d'enseignement de spécificité répondant aux demandes de nos élèves. Cela permettrait également de préserver au moins l'un des deux postes d'enseignants de SII menacés
- conserver la co-intervention en Physique Chimie/Maths en classe de Première STI2D STI2D (4 h)
- maintenir des effectifs par classe permettant d'inclure nos élèves d'UPE2A et de MODAC dans de bonnes conditions
- préserver une offre de formation riche et diversifiée (langues vivantes, option Euro, enseignement de spécialités …), tout en ayant les moyens de financer les enseignements scientifiques et technologiques sur lesquels est fondée l'identité de notre lycée

Par ailleurs, nous demandons le financement de la classe MODAC en heures incluses dans les services (heures poste ou HSA) et non en heures supplémentaires effectives.

Malgré la qualité du travail de concertation effectué pour parvenir à élaborer la meilleure répartition possible, nous constatons que la Dotation Globale Horaire attribuée à notre établissement, très insuffisante, ne permet pas de parvenir à une répartition satisfaisante et voterons contre le projet de dotation horaire présenté au Conseil d'Administration.